

ANNEXE : DETAIL DU BILAN DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU 31/12/2021

AXE 1 : Coopérer ensemble pour les enfants

Fiche action	Nombre d'actions à réaliser	Année prévisionnelle de réalisation	Nombre d'actions engagées	Nombre d'actions réalisées	Taux d'engagement des actions	Taux de réalisation des actions	Raisons de non mise en œuvre de la fiche action
1-Créer un observatoire départemental de la Protection de l'Enfance	3	2021	3	2	100%	66,67%	NC
2- Elaborer le Plan Départemental de contrôle des ESMS en protection de l'enfance	3	2021	3	3	100%	100%	NC
3-Mise en œuvre de la CDIP	5	2021	0	0	0%	0%	Fiche non adaptée au territoire (pas de plus-value)
4-Identifier toutes les actions et compétences possibles par territoire (soutien à la parentalité)	4	2021	1	0	25%	0%	Fiche mise en attente de la mise en place de la Conférence nationale des services aux familles de la CAF
5-Créer une culture commune des professionnels	4	2022	4	4	100%	100%	NC
	19		11	9	57,89%	47,37%	

AXE 2 : Renforcer la prévention

Fiche action	Nombre d'actions à réaliser	Année prévisionnelle de réalisation	Nombre d'actions engagées	Nombre d'actions réalisées	Taux d'engagement des actions	Taux de réalisation des actions	Raisons de non mise en œuvre de la fiche action
1-Création d'un réseau prévention	5	2022	4	4	80%	80%	NC
2-Développer des coordinations locales	2	2021	1	1	50%	50%	NC
3-Définir un accompagnement des familles basé sur les besoins fondamentaux	6	2022	2	2	33,33%	33,33%	NC
4-Développer le parrainage	3	2023	1	0	33,33%	0%	NC
5-Créer une maison des parents enfants	4	2023	0	0	0%	0%	Échéance 2023
6-Faciliter l'accès aux soins par la mobilité	2	2022	0	0	0%	0%	Échéance 2022
7-Développer le champ d'intervention des TISF	5	2022	1	0	20%	0%	NC
8-Reconnaître des accueils séquentiels préventifs	4	2021	0	0	0%	0%	Pas de lieu d'accueil sur le territoire adapté au projet pour le moment
	30		10	9	33,33%	30%	

AXE 3 : Accueillir et protéger l'enfant

Fiche action	Nombre d'actions à réaliser	Année prévisionnelle de réalisation	Nombre d'actions engagées	Nombre d'actions réalisées	Taux d'engagement des actions	Taux de réalisation des actions	Raisons de non mise en œuvre de la fiche action
1-Créer les outils relatifs à l'accueil de l'enfant	3	2021	1	1	33,33%	33,33%	Action engagée. Le livret d'accueil sera créé en 2022
2-Conduire le projet de l'enfant à partir des besoins fondamentaux	3	2022	1	1	33,33%	33,33%	NC
3-Engager le parcours de l'enfant	2	2021	0	0	0%	0%	Pas d'utilité à cette commission Remplacée par la commission des cas complexe
4-Elargir les possibilités de mesures AEMO	3	2021	0	0	0%	0%	Avant d'engager cette fiche, la priorité a été donnée en interne au travail en lien avec les UTAS
5-Créer le dispositif placement à domicile	3	2021	1	0	33,33%	0%	Réflexion en cours pour savoir si le dispositif doit être géré en interne ou via un appel à projet
6-Faire évoluer le CDE en centre parental	2	2023	0	0	0%	0%	En attente du nouveau directeur du CDEF

7-Créer un service familles relais	4	2022	0	0	0%	0%	Non adapté
8-Améliorer l'adéquation projet de l'assistant familial et projet de l'enfant	2	2021	2	2	100%	100%	NC
9-Soutenir l'accueil familial	4	2021	3	3	75%	75%	NC
10-Spécialiser des assistants familiaux (dont accueil thérapeutique)	3	2022	2	2	66,67%	66,67%	NC
	30		10	9	33,33%	30%	

AXE 4 : Sécuriser et aider à l'autonomie des enfants

Fiche action	Nombre d'actions à réaliser	Année prévisionnelle de réalisation	Nombre d'actions engagées	Nombre d'actions réalisées	Taux d'engagement des actions	Taux de réalisation des actions	Raisons de non mise en œuvre de la fiche action
Veiller au respect du parcours de l'enfant	3	Date à définir	1	1	33,33%	33,33%	NC
Créer des réponses d'accueil de courte durée et séquentielles	3	2022	0	0	0%	0%	Fusion avec 3-5
Créer des places d'accueil parents-enfants	4	2022	0	0	0%	0%	Fusion avec 3-6

Préparer le placement de l'enfant	1	2021	1	1	100%	100%	NC
Poursuivre la mobilisation des ressources parentalité	3	2021	0	0	0%	0%	En attente de la CAF
Utiliser le PPE comme support du parcours unique de l'enfant	1	2021	1	1	100%	100%	NC
Créer une commission des situations complexes	1	2021	1	1	100%	100%	NC
Créer des ateliers collectifs autonomie	4	2022	0	0	0%	0%	Pas de poste de coordonnateur de parcours
Accompagner l'évolution des pratiques des professionnels dans la parentalité	2	2022	1	1	50%	50%	NC
Débuter le parcours autonomie du jeune dès 16 ans	3	2021	1	1	33,33%	33,33%	NC
Favoriser la pair-aidance des jeunes	3	2021	0	0	0%	0%	Proposition de remplacement par le comité des jeunes
Anticiper le volet financier dans le projet du jeune en amont	3	2021	1	1	33,33%	33,33%	NC

Faciliter la mobilité du jeune dans son projet autonomie	2	2021	1	1	100%	100%	NC
	33		9	9	27,27%	27,27%	